Vente pour Taxes d'Etat

—DE—

PROPRIETES FONCIERES.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXE — PAROISSE D'ORLEANS, TROISIEME DISTRICT

En vertu de l'autorité en moi adressée par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la maison de Cour en laquelle la Cour Civile de District tient en la dite paroisse, rue Royale, étant sur l'Place St. Antoine, dans le Deuxième District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes publiques, commençant à 11 heures a. m., SAMEDI, 21ème jour de Février, A. D., 1885, et continuant chaque jour successif, jusqu'à ce que les dites ventes soient completées, toutes propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont dûes à l'Etat de la Louisiane et paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts et devoirs, du 31ème jour de Decembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dûes au taux de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que toutes les frais et dépens. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dûes par lesdits payeurs, le montant des taxes dûes par chaque propriétaire, et la dite année, et les propriétés, immeubles assessées à chaque propriétaire offertes en vente comme suit.

BURKE, EDMUND—
Taxe de 1882, montant à.....30c
Taxe de 1883, montant à.....30c
Quatorze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 1348 bornés par les rues Forstall, Reynes, Pelopidas et la Promenade Florida, les dits lots faisant face à la rue Forstall.

CAVELIER, JULES—
Taxe de 1882, montant à.....$3 00
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, St. Antoine, Bagatelle et Remparts, désigné comme le lot No. 17 de l'Ilet No. 268, le dit lot No. 17 mesure 33 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 128 pieds.

CAMOS, ANTOINE—
Taxe de 1882, montant à.....$4 20
Taxe de 1883, montant à.....4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Union, St. Claude, Bagatelle et Remparts, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 376, le dit lot No. 14 mesure 33 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 150 pieds.

CAMPBELL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....15c
Taxe de 1883, montant à.....15c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Antoine, Libérale, Force et Annette, désignés comme les Nos. 1, 9 et 3 de l'Ilet No. 1177, les dits lots Nos. 1, 9 et 3 mesurent 90 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues St. Antoine et Libérale.

CANNON, VVE E. A—
Taxe de 1882, montant à.....45c
Taxe de 1883, montant à.....45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Kerlerec, Marais, Esplanade et St. Claude, désigné comme le lot No. 23 de l'Ilet No. 281; le dit lot No. 23 mesure 33 pieds de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 85 pieds, formant l'encoignure des rues Kerlerec et Marais.

GARRIERE, VVE A—
Taxe de 1882, montant à.....$3 60
Taxe de 1883, montant à.....3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Annette, St. Antoine et St. Claude, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 268, le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face sur une profondeur de 64 pieds.

GARTIER, SUC. CHARLES—
Taxe de 1882, montant à.....$4 80
Taxe de 1883, montant à.....4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Union, Français et St. Claude, désigné comme le lot No. 11 de l'Ilet No. 380, le lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 64 pieds.

CHARTIER, SUC. CHAS—
Taxe de 1882, montant à.....$7 25
Taxe de 1883, montant à.....7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Français, Union et St. Claude, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 388, le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 96 pieds, formant l'encoignure des rues Marais et Français.

CARDILHACH, LEONCE—
Taxe de 1882, montant à.....$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les lots bornés par les rues Robertson, Annette, St. Bernard et Villere, désigné comme lot No. 125 des lots Nos. 125 et 624; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de 100 pieds.

CARRIER, GIBSON—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans et Prosper, désigné comme le lot No. 4 de l'Ilet No. 754, le dit lot No. 4 mesure 24 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 160 pieds.

CALDWELL, EDW—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Harpe, Lapeyrouse, Claiborne et Derbigny, désignés comme le lot No. 3 de l'Ilet No. 1265, le dit lot No. 3 mesure 27 pieds de face à la rue Harpe sur une profondeur de 137 pieds.

CAPIN, VVE CELESTE—
Taxe de 1882, montant à.....[illegible]
Taxe de 1883, montant à.....[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Kerlerec, Derbigny, Claiborne et Esplanade, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 299, le dit lot No. 6 mesure 71 pieds de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 160 pieds, formant l'encoignure des rues Kerlerec et Derbigny.

CHARLES, JEAN EDWARD, NO 1—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Derbigny, Colombus, Laharpe et Roman, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 763, le dit lot No. 1 mesure 31 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 100 pieds, formant l'encoignure des rues Derbigny et Colombus.

CARRIERE, M'ME M. L—
Taxe de 1883, montant à.....$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laharpe, Columbus, Derbigny et Roman, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 763, le dit lot No. 12 mesure 20 pieds de face à la rue Laharpe sur une profondeur de 135 pieds.

CHAUVET, M'ME FRANCOIS—
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laharpe, Columbus, Derbigny et Roman, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 763, le dit lot No. 12 mesure 20 pieds de face à la rue Laharpe sur une profondeur de 135 pieds.

CHAUVET, M'ME FRANCOIS—
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Français, Union et St. Claude, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 388, le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 96 pieds, formant l'encoignure des rues Marais et Français.

CARDILHACH, LEONCE—
Taxe de 1882, montant à.....$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les lots bornés par les rues Robertson, Annette, St. Bernard et Villere, désigné comme lot No. 125 des lots Nos. 125 et 624; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de 100 pieds.

CASTELIN, JEANNETTE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Feliciana, Clouet, Villere et Hoffman, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 605; le dit lot No. 15 mesure 31 pieds de face à la rue Feliciana sur une profondeur de 117 pieds.

BUTLER, PAT. J.—
Taxe de 1882, montant à.....80c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clouet, Villere et Hoffman, désigné comme lot No. 934 borné par les rues Claiborne, Independance, Congres et Josephine, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Celestine sur une profondeur de 90 pieds.

ASSOCIATION CATHOLIQUE DES OREILLES—
Taxe de 1882, montant à.....$10 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Union, Bagatelle et Bourgogne, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 267, le dit lot No. 1 mesure 40 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 125 pieds, formant l'encoignure des rues Dauphine et Union.

CHARBONNET, J. N—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 711 borné par les rues Forstall, Reynes, Clairborne et Prosper, mesurant 34 pieds de face à la rue Forstall sur une profondeur de 71 pieds.

CHARBONNET, J. N—
Taxe de 1882, montant à.....6c
Taxe de 1883, montant à.....6c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 810, borné par les rues Forstall, Reynes, Solidelle et Prosper, les dits lots mesurent 40 pieds de face à la rue Forstall sur une profondeur de 71 pieds.

CHARBONNET, J. N—
Taxe de 1882, montant à.....6c
Taxe de 1883, montant à.....6c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Lizardi et Delaronde, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 49; le dit lot No. 18 mesure 26 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 110 pieds.

BUTCHERS' UNION SLAUGHTER-HOUSE AND LIVE STOCK LANDING—
Taxe de 1882, montant à.....$34 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme les lots Nos. 57 et 58 bornés par les rues Flood, Peters, Delaronde et l'avenue Caffin.

BLUM, JNO. G.—
Taxe de 1883, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Pieté, Urquhart et Desirée, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 479; le dit lot No. 12 mesure 33 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 121 pieds.

BUTLER, JERRY—
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Feliciana, Clouet, Villere et Hoffman, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 605; le dit lot No. 13 mesure 31 pieds de face à la rue Feliciana sur une profondeur de 117 pieds.

BUTLER, PAT. J.—
Taxe de 1883, montant à.....80c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 934 borné par les rues Celestine, Independance, Congres et Josephine, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Celestine sur une profondeur de 90 pieds.

ASSOCIATION CATHOLIQUE DES OREILLES—
Taxe de 1882, montant à.....$10 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Union, Bagatelle et Bourgogne, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 267, le dit lot No. 1 mesure 40 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 125 pieds, formant l'encoignure des rues Dauphine et Union.

CHARBONNET, J. N—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 711 borné par les rues Forstall, Reynes, Clairborne et Prosper, mesurant 34 pieds de face à la rue Forstall sur une profondeur de 71 pieds.

CHARBONNET, J. N—
Taxe de 1882, montant à.....6c
Taxe de 1883, montant à.....6c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 810, borné par les rues Forstall, Reynes, Solidelle et Prosper, les dits lots mesurent 40 pieds de face à la rue Forstall sur une profondeur de 71 pieds.

CHARBONNET, J. N—
Taxe de 1882, montant à.....6c
Taxe de 1883, montant à.....6c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Forstall, Lizardi et Delaronde, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 49; le dit lot No. 18 mesure 26 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 110 pieds.

BUTCHERS' UNION SLAUGHTER-HOUSE AND LIVE STOCK LANDING—
Taxe de 1882, montant à.....$34 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme les lots Nos. 57 et 58 bornés par les rues Flood, Peters, Delaronde et l'avenue Caffin.

BLUM, JNO. G.—
Taxe de 1883, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Pieté, Urquhart et Desirée, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 479; le dit lot No. 12 mesure 33 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 121 pieds.

BUTLER, JERRY—
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Feliciana, Clouet, Villere et Hoffman, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 605; le dit lot No. 13 mesure 31 pieds de face à la rue Feliciana sur une profondeur de 117 pieds.

BUTLER, PAT. J.—
Taxe de 1883, montant à.....80c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 934 borné par les rues Celestine, Independance, Congres et Josephine, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Celestine sur une profondeur de 90 pieds.

CHARBONNET, J. N—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 711 borné par les rues Forstall, Reynes, Clairborne et Prosper, mesurant 34 pieds de face à la rue Forstall sur une profondeur de 71 pieds.

CHARBONNET, J. N—
Taxe de 1882, montant à.....6c
Taxe de 1883, montant à.....6c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 810, borné par les rues Forstall, Reynes, Solidelle et Prosper, les dits lots mesurent 40 pieds de face à la rue Forstall sur une profondeur de 71 pieds.

CHARBONNET, J. N—
Taxe de 1882, montant à.....6c
Taxe de 1883, montant à.....6c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 1348 borné par les rues Forstall, Reynes, Pelopidas et la Promenade Florida, les dits lots faisant face à la rue Forstall.

CAVELIER, JULES—
Taxe de 1882, montant à.....$3 00
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, St. Antoine, Bagatelle et Remparts, désigné comme le lot No. 17 de l'Ilet No. 268, le dit lot No. 17 mesure 33 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 128 pieds.

CAMOS, ANTOINE—
Taxe de 1882, montant à.....$4 20
Taxe de 1883, montant à.....4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Union, St. Claude, Bagatelle et Remparts, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 376, le dit lot No. 14 mesure 33 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 150 pieds.

CAMPBELL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....15c
Taxe de 1883, montant à.....15c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Antoine, Libérale, Force et Annette, désignés comme les Nos. 1, 9 et 3 de l'Ilet No. 1177, les dits lots Nos. 1, 9 et 3 mesurent 90 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues St. Antoine et Libérale.

CANNON, VVE E. A—
Taxe de 1882, montant à.....45c
Taxe de 1883, montant à.....45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Kerlerec, Marais, Esplanade et St. Claude, désigné comme le lot No. 23 de l'Ilet No. 281; le dit lot No. 23 mesure 33 pieds de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 85 pieds, formant l'encoignure des rues Kerlerec et Marais.

GARRIERE, VVE A—
Taxe de 1882, montant à.....$3 60
Taxe de 1883, montant à.....3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Annette, St. Antoine et St. Claude, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 268, le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face sur une profondeur de 64 pieds.

GARTIER, SUC. CHARLES—
Taxe de 1882, montant à.....$4 80
Taxe de 1883, montant à.....4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Union, Français et St. Claude, désigné comme le lot No. 11 de l'Ilet No. 380, le lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 96 pieds.

CHARTIER, SUC. CHAS—
Taxe de 1882, montant à.....$7 25
Taxe de 1883, montant à.....7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Français, Union et St. Claude, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 388, le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 96 pieds, formant l'encoignure des rues Marais et Français.

CARDILHACH, LEONCE—
Taxe de 1882, montant à.....$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les lots bornés par les rues Robertson, Annette, St. Bernard et Villere, désigné comme lot No. 125 des lots Nos. 125 et 624; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de 100 pieds.

CARRIER, GIBSON—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans et Prosper, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 754, le dit lot No. 4 mesure 24 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 160 pieds.

CALDWELL, EDW—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Harpe, Lapeyrouse, Claiborne et Derbigny, désignés comme le lot No. 3 de l'Ilet No. 1265, le dit lot No. 3 mesure 27 pieds de face à la rue Harpe sur une profondeur de 137 pieds.

CAMBRA, M'LLE CAROLINE—
Taxe de 1883, montant à.....$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Kerlerec, Derbigny, Claiborne et Esplanade, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 299, le dit lot No. 6 mesure 71 pieds de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 160 pieds, formant l'encoignure des rues Kerlerec et Derbigny.

CHARLES, JEAN EDWARD, NO 1—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Derbigny, Colombus, Laharpe et Roman, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 763, le dit lot No. 1 mesure 31 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 100 pieds, formant l'encoignure des rues Derbigny et Colombus.

CARRIERE, M'ME M. L—
Taxe de 1883, montant à.....$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laharpe, Columbus, Derbigny et Roman, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 763, le dit lot No. 12 mesure 20 pieds de face à la rue Laharpe sur une profondeur de 135 pieds.

CHAUVET, M'ME FRANCOIS—
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Français, Union et St. Claude, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 388, le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 96 pieds, formant l'encoignure des rues Marais et Français.

CARDILHACH, LEONCE—
Taxe de 1883, montant à.....$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les lots bornés par les rues Robertson, Annette, St. Bernard et Villere, désigné comme lot No. 125 des lots Nos. 125 et 624; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de 100 pieds.

CARRIER, GIBSON—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Independance, Congres et Josephine, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Celestine sur une profondeur de 90 pieds.

CHARBONNET, J. N—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 711 borné par les rues Forstall, Reynes, Clairborne et Prosper, mesurant 34 pieds de face à la rue Forstall sur une profondeur de 71 pieds.

CHARBONNET, J. N—
Taxe de 1882, montant à.....6c
Taxe de 1883, montant à.....6c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 810, borné par les rues Forstall, Reynes, Solidelle et Prosper, les dits lots mesurent 40 pieds de face à la rue Forstall sur une profondeur de 71 pieds.

CHARBONNET, J. N—
Taxe de 1882, montant à.....6c
Taxe de 1883, montant à.....6c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 887 borné par les rues Forstall, Reynes, Celestine et Genie.

CHARBONNET, J. N—
Taxe de 1882, montant à.....30c
Taxe de 1883, montant à.....30c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 1207, borné par les rues Forstall, Reynes, Liberale et Genie.

CAVELIER, F—
Taxe de 1882, montant à.....30c
Taxe de 1883, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Lapeyrouse, Prieur et Onzaga, désigné comme le lot No. 11 de l'Ilet No. 902; le dit lot No. 11 mesure 26 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 124 pieds.

CARTER, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Français, Celestine et Genie, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 1025; le dit lot No. 4 mesure 64 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 127 pieds.

CASSIDY, HY—
Taxe de 1882, montant à.....75c
Taxe de 1883, montant à.....75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Gaiatelle, Genie, Celestine et St. Antoine, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 1028, le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 128 pieds.

CHAMBES, VVE JOS—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, D'Abadie et Urquhart, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 1067; le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 120 pieds.

CLAYTON, M'ME CHAS—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Calliope, Columbus, Laharpe et Robertson, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 631, le dit lot No. 6 mesure 18 pieds de face à la rue Calliope sur une profondeur de 100 pieds.

CALONNE, M'ME F. A—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Français, Union, Force et Libérale, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 1174; le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 125 pieds.

CHAUVEAU, AUGUST—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Frenchmen, Libérale, Force et Union, désigné comme le lot No. 5 de l'Ilet No. 1176; le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 125 pieds, formant l'encoignure des rues Française et Libérale.

CANNING, M'ME MARY ANN D—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Antoine, Libérale, Force et Annette, désignés comme les Nos. 1, 9 et 3 de l'Ilet No. 1177, les dits lots Nos. 1, 9 et 3 mesurent 90 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues St. Antoine et Libérale.

CANNON, VVE E. A—
Taxe de 1882, montant à.....45c
Taxe de 1883, montant à.....45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Kerlerec, Marais, Esplanade et St. Claude, désigné comme le lot No. 23 de l'Ilet No. 281; le dit lot No. 23 mesure 33 pieds de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 85 pieds, formant l'encoignure des rues Kerlerec et Marais.

CAPUS, M'LLE FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Annette, Force, St. Bernard et Libérale, désignés comme les lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 1178; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 63 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Annette et Force.

CAMOS, CLEMENT—
Taxe de 1882, montant à.....$[illegible]
Taxe de 1883, montant à.....[illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Force, St. Bernard et Libérale, les dits lots mesurent [illegible] pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans à une profondeur [illegible] formant l'encoignure des rues Nouvelle-Orléans et Force.

CHAILLOT, ED—
Taxe de 1882, montant à.....$[illegible]
Taxe de 1883, montant à.....[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Calliope, Columbus, Laharpe et Robertson, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 631, le dit lot No. 6 mesure 18 pieds de face à la rue Calliope sur une profondeur de 100 pieds.

CALONNE, M'ME F. A—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Français, Union, Force et Libérale, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 1174; le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 125 pieds.

CHAUVEAU, AUGUST—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Frenchmen, Libérale, Force et Union, désigné comme le lot No. 5 de l'Ilet No. 1176; le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 125 pieds, formant l'encoignure des rues Française et Libérale.

CANNING, M'ME MARY ANN D—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Antoine, Libérale, Force et Annette, désignés comme les Nos. 1, 9 et 3 de l'Ilet No. 1177, les dits lots Nos. 1, 9 et 3 mesurent 90 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues St. Antoine et Libérale.

CAPUS, M'LLE FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Annette, Force, St. Bernard et Libérale, désignés comme les lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 1178; les dits lots Nos. 7 et 8 mes